

## **Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon**

Séance publique du mardi 28 janvier 2014 aux Archives Municipales

Compte-rendu de la communication de M. Claude Jean-Blain

### **Plantes thérapeutiques anciennes et actuelles**

#### **Conférence publique :**

Le conférencier rappelle d'abord que l'on a des traces qui montrent que l'utilisation thérapeutique des plantes remonte loin dans le temps et qu'elle a été pratiquée dans de nombreuses civilisations. En l'état, ou sous forme pharmaceutique, ces plantes ont été la base de la pharmacopée jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Progressivement, les progrès de la chimie dans l'isolement des principes actifs en ont sécurisé l'emploi. Pendant un temps, la recherche en phytopharmacie a subi un déclin au profit des molécules de synthèse, mais elle s'est vigoureusement redressée depuis les années 1960. La découverte de propriétés remarquables chez un grand nombre de plantes a permis des progrès importants en particulier dans les domaines de la cancérologie, de la nutrition ou du traitement de morsures de serpents. Aujourd'hui, on fait appel parfois aux nanotechnologies pour faciliter l'utilisation de ces substances, souvent difficiles à administrer.

M. Jean Blain insiste enfin sur les dangers de la phytopharmacie utilisée sans précaution, car elle utilise des substances, certes toutes naturelles, mais qui peuvent néanmoins être de violents poisons.

#### **Discussion académique**

Le Président remercie le conférencier pour la qualité et l'ampleur de son exposé qui à la fois remonte dans un lointain passé et traite de sujet très moderne. Il évoque d'abord le rôle que joua la ville de Lyon dans le développement des thérapeutiques par les plantes avec l'éditeur lyonnais Rouville qui, en 1580, édita en français le livre du botaniste allemand Léonhart Fuchs. Puis il insiste sur l'importance de la démarche épistémologique pour arriver à identifier l'effet thérapeutique d'une plante : par exemple, la maîtrise de plusieurs spécialités chez certains médecins, comme chez Withering qui était aussi botaniste, a été très efficace dans la découverte de l'effet de la digitaline dans la tisane de la Mère Hutton. Il ne peut s'empêcher de manifester sa stupéfaction devant la démarche qui parfois conduit à trouver ces effets, on pense au saule qui pousse dans l'humidité, comme celle-ci provoque aussi les rhumatismes, le remède ne doit pas être loin car le Créateur a dû placer le remède à côté du mal : dans l'écorce de l'arbre.

Réponse : L'exemple du saule est en effet caractéristique de la théorie des signatures. A propos de la digitale, l'évolution de l'utilisation de certaines plantes a parfois été chaotique surtout en raison des risques liés à leur toxicité quand les plantes étaient utilisées directement.

Notre confrère Philippe Lebreton réinvente la théorie des signatures à partir d'un rapprochement impromptu entre la capsella bursa pastoris, ou bourse à pasteur, utilisée pour soigner des animaux, et l'invention un siècle plus tard du sérum de Pasteur contre la rage. Il s'interroge sur le colchique, qui contient la cholchicine, qui doit agir sur le système nerveux, et le colchicoside, qui semble actuellement être utilisées contre la goutte dans la pharmacopée française, alors que,

en raison de leurs effets secondaires, ces produits auraient été abandonnés dans les pays européens. Il y a là un véritable imbroglio pharmacologique.

Notre confrère Georges Georges Barale rapporte une anecdote concernant l'if qui ramènera à la question précédente : en leur temps, les chevaux qui tiraient les corbillards semblaient frappés d'une mortalité anormale, or des ifs sont souvent présents près des cimetières, que ces malheureux animaux consommaient pour se distraire pendant les cérémonies. Et pourtant, certains herbivores savent ne pas consommer des plantes qui sont toxiques pour eux, comment expliquer ce comportement des chevaux ?

Le conférencier confirme cette observation et ajoute qu'il s'agissait souvent de rameaux coupés laissés à terre, alors que les animaux ne les auraient pas mangés sur l'arbre. Il ajoute que n'ayant pas de résine, l'if est beaucoup plus savoureux que les autres conifères, il faut noter aussi qu'il y a de grandes variations saisonnières du principe toxique, la teneur en taxine B étant beaucoup plus forte l'hiver.

Le Père Bertrand signale la mode des huiles essentielles, une en particulier tirée d'une variété très recherchée de thym, et il se réfère pour cela au livre du Dr Henri Joyeux (plus que 7 exemplaires chez Amazon !) sur le sujet.

Notre confrère Alain Goutelle souligne que dans le domaine des plantes médicinales, la chimie n'est apparue qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avant cela, tout n'était qu'empirisme à partir des effets observés. Mais aujourd'hui, la recherche sur des molécules actives part souvent de principes initialement isolés dans des plantes, et cette recherche sur les plantes est loin d'être terminée.

Notre confrère M. Gohier demande s'il y a des autorisations de mise sur le marché pour des plantes d'activité thérapeutique connue.

Notre confrère A. Goutelle indique que tout médicament doit suivre un protocole d'expérimentation bien précis et déposé avant d'être mis sur le marché.

M. Jean-Blain pense que ces protocoles sont allégés pour les plantes, mais de toute manière, le commerce par internet donne aujourd'hui accès sans contrôle à toute sorte de plantes actives. On a eu récemment l'exemple du kaba, un tonifiant utilisé sans problème par certaines tribus, mais qui a causé des intoxications graves. On a accusé les procédés de fabrications, sans pouvoir conclure. On peut aussi citer le cas d'un herboriste qui proposait de la camomille pourtant prétendument bio, et qui contenait en fait 20 % de belladone, provoquant de gros problèmes chez ceux qui la consommaient.

La séance est clôturée à 16 heures.

Compte-rendu rédigé par François Sibille.